



Photo © Brigitte Folny - Le Festival Enchanté, mai 2023.

Bulletin de mai 2023 • N°04

BÉNÉVOLES: CHACUN POUR TOUS

Après la Communication, c'est au tour de la commission Vie associative, Culture et Sports de se présenter.

Pour commencer, il faut savoir qu'à notre arrivée tout était au ralenti ; la Covid étant passée par là, nos débuts étaient bien calmes. Puis le village a repris vie, nous avons donc retroussé nos manches...

Cette commission se compose de quatre personnes : Éric, Ellen, Guilain, fraîchement arrivé au conseil, et Noélie. Une équipe dynamique pour faire bouger Feigères ! Nous nous réunissons une fois par mois pour faire le bilan des tâches, des personnes à contacter, puis chacun repart avec ses devoirs.

Notre mission est d'accompagner les associations afin de mener à bien leurs projets. Nous collaborons avec les associations de Feigères, mais aussi celles extérieures avec lesquelles nous avons des accords, par exemple nous travaillons avec la MJC de Viry, et anciennement avec celle de Beaumont (Récréa).

Nous assistons aux assemblées générales, le but étant de noter les questions et requêtes, s'il y en a, afin d'y répondre au mieux et au plus vite. Nous traitons les demandes de subventions pour nos associations et celles extérieures. Nous gérons également les réservations de salles avec nos agents municipaux. D'ailleurs en ce moment, nous travaillons sur les règlements de location et de mise à disposition des salles pour les habitants du village, les

associations et les extérieurs. Nous sommes en train de mettre en place un outil qui vous permettra de consulter la disponibilité des salles, et les associations du village pourront faire des demandes de réservation qu'il nous faudra vérifier avant validation.

Nous essayons au maximum d'être présents lors des manifestations dans le village comme celles organisées par Feigères Activ' dont le récent Festival Enchanté a été une belle réussite, celles du Comité des fêtes qui réitère la fête ce 1^{er} juillet, celles du Sou des écoles toujours actif et prégnant pour le bien de l'école, etc.

Une fois par an, nous organisons le Forum des associations. Nous invitons un maximum d'associations, même celles des villes et villages voisins auxquelles nos enfants feigérois sont inscrits, afin de proposer un large panel aux visiteurs. **Cette année, ce forum aura lieu le vendredi 16 juin de 16h à 19h.** Nous croisons les doigts pour avoir le beau temps, sinon l'événement se passera dans la salle polyvalente. Afin de soutenir nos associations et de faire bouger notre village, nous espérons vous y voir nombreux !

Enfin, vous retrouverez dans ce bulletin des associations avec des besoins de bénévoles. **Alors, pour ne pas voir disparaître le mot bénévolat des champs lexical et local, rejoignez-les !**

La commission Vie associative, Culture et Sports

Le Conseil municipal

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

1. Vote du budget 2023

Sera présenté dans un prochain numéro.

2. Fixation des taux d'imposition 2023

Le Conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,80%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,48%.

Ces taux demeurent donc inchangés par rapport à 2022.

3. Programme local sur l'habitat n° 3

Le Conseil communautaire du 25 novembre 2019 a approuvé le lancement d'une étude pour l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) n° 3 et a arrêté le programme le 30 janvier 2023 dans le projet de PLH n° 3.

À ce stade de la procédure, il convient, pour chaque commune membre de la communauté, d'émettre un avis sur le projet de PLH et de délibérer sur les moyens relevant de ses compétences à mettre en place dans le cadre du projet PLH. Pour notre commune, le Conseil municipal a approuvé le programme d'actions et les objectifs présentés dans le tableau ci-dessous. La CCG délibérera à nouveau après recueil des avis des communes. Le projet de PLH sera alors transmis au Préfet. Celui-ci le transmettra au représentant de l'État dans la région, qui saisira pour avis le Comité régional de l'habitat. Le cas échéant, le Préfet adressera des demandes de modifications suite à l'avis du Comité régional de l'habitat dans un délai d'un mois suivant cet avis. La CCG pourra alors délibérer sur ces demandes. Si elles sont acceptées, les communes auront à nouveau deux mois pour se prononcer, puis la CCG adoptera le PLH par une nouvelle délibération.

PLH 3 – OBJECTIFS TERRITORIALISÉS		FEIGÈRES	CCG
Nombre d'habitants INSEE 2019		1 789	49 161
Objectif de développement résidentiel global du projet de territoire / PLH 3	Nombres de logements à créer chaque année (projet de territoire)	17	530
	Soit le nombre de logements à créer pour les 6 ans du PLH	103	3180
Objectif en logement locatif social	Part du locatif social dans la production globale de logements	20%	30,4%
	Soit en nombre de logements locatifs sociaux à créer en 6 ans	21	967
Dont Prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) : locataires en situation de grande précarité	Part du PLAI dans le locatif social	10%	30,5%
	Volume de logements pour 6 ans	3	365
Dont Prêt locatif social (PLS) : locataires ne pouvant prétendre aux HLM	Part du PLS dans le locatif social	20%	20%
	Volume de logements pour les 6 ans	6	239
Solde prêt locatif usage social (PLUS) : locataires HLM	Part du PLUS dans le locatif social	60%	30,2%
	Volume de logements pour les 6 ans	11	362
Objectif en Bail réel solidaire (BRS) : dispositif d'accession à la propriété	Part du BRS dans la production globale de logements	10%	7,3%
	Soit en nombre de BRS à créer en 6 ans	10	231
Soit objectif total logement social	Part du logement social dans la production globale de logements	30%	38%
	Volume de logements pour les 6 ans	31	1 197
Objectif en Logement locatif intermédiaire (LLI)	Part du LLI dans la production globale de logements	10%	9,3%
	Soit en nombre de LLI à créer en 6 ans	10	295

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Si vous ne l'avez pas fait dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- D'obtenir une attestation de recensement, obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France.
- D'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être exempté) est obligatoire pour s'inscrire à partir de

l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.

- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autre démarche à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).
- La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile (ou de celle où est situé l'organisme auprès duquel vous avez fait élection de domicile).

Vos élus vous informent

LE PRINTEMPS À FEIGÈRES

Pour fêter l'arrivée du printemps le 20 mars dernier et afin d'embellir la parcelle longeant la voie mobilité douce, non loin du pont de l'autoroute, un travail de revégétalisation a été réalisé par les agents des services techniques.

Cet espace est revalorisé par plusieurs essences locales, à savoir frêne, chêne, charme, érable champêtre, mais aussi sorbier (pour ses fruits rouges), malus Evrest (pommier d'ornement choisi pour ses fleurs printanières) et des arbustes comme le noisetier et le troène, arbuste que l'on rencontre également à l'état sauvage sur les talus en bordure de bois. Amusez-vous à le chercher sur la commune, lors de vos balades, ses fleurs sont blanches en juin-juillet, ses petits fruits noirs à l'automne ! Pour aider à la reprise des racines, du compost (compostière de Perrignier) a été ajouté à la terre.

Rappel, si des arrosages sont effectués cet été sur cette jeune plantation, seule l'eau des réservoirs des toits de l'atelier technique sera utilisée.

Nous souhaitons longue vie à ces arbres.

Dominique Montibert

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Toute personne souhaitant obtenir un logement social doit en faire la demande en ligne, ou retirer un dossier au guichet d'une mairie ou le télécharger.

Le dossier doit être complété correctement et accompagné des pièces demandées en fonction de votre situation. Pour être valable, la demande doit être renouvelée chaque année. Il est nécessaire de mettre à jour votre dossier à chaque changement de situation. L'accession à ce type de logement est conditionnée entre autres par le niveau de revenus des demandeurs. Afin d'être éligible à l'attribution d'un logement social, il faut être titulaire d'un numéro unique d'enregistrement sur la liste des demandeurs de logement social.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur www.cc-genevois.fr/fr/vie-pratique-et-services/vous-loger/faire-une-demande-de-logement-social.

Si vous être salarié d'une entreprise de plus de 11 salariés, n'oubliez pas de vous inscrire une fois votre demande validée sur le site d'action logement : www.actionlogement.fr.



UN NOUVEAU VENU AU CONSEIL MUNICIPAL

REMERCIEMENTS À AURÉLIE PLACET

Ses obligations professionnelles ne lui permettant plus d'être présente et active au sein du Conseil municipal, Aurélie Placet cède sa place à Guilain Delattre. Le Conseil remercie Aurélie pour sa participation durant trois années et lui souhaite pleine réussite dans ses projets.



GUILAIN DELATTRE

«J'ai 64 ans, j'habite Malchamps depuis 1989 et suis en retraite depuis un peu plus de deux ans. Très présent dans les associations sur notre commune, je viens de coanimer un grand salon de l'agriculture «Vaches en piste» à la Roche-sur-Foron.

Passionné par la nature, le manger sain, je cultive un potager avec de grandes variétés de légumes. Avec ma compagne, nous faisons chaque année les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, un moyen pour nous de faire de belles rencontres. Au Conseil municipal, je me consacrerai à la commission Associations et Scolaire.»



EXTENSION DU RÉSEAU ENEDIS AU CHEF-LIEU

Une extension du réseau Enedis a été réalisée au Chef-lieu courant avril. Elle occupait le secteur chemin de l'École/route de Présilly et avait pour objet l'alimentation électrique de la promotion immobilière SCCV Villa Alexandre et le renforcement du réseau.

Comme vous pouvez le constater les travaux avancent et maintenant les réseaux comme l'eau, l'électricité, l'éclairage public, le gaz restent à raccorder ; ce type de travaux engendrent généralement des réglementations de circulation sur le secteur concerné. Cela a été le cas : l'entreprise a travaillé en voie fermée au chemin de l'École durant la première semaine de vacances scolaires. Puis le passage du réseau électrique dans le trottoir a évité la mise en place d'un alternat sur la route de Présilly ; la route départementale n'a été fermée qu'une seule journée, le 21 avril. L'entreprise a réalisé ces travaux au plus vite pour rendre libre la circulation. Les branchements de gaz et d'éclairage public sont prévus en mai et obligeront une probable réglementation de la circulation.

Pour la commission Voirie, Christian Defago

Vos élus vous informent



TRANSPORT SCOLAIRE 2023-2024



Ouverture du Collège du Vuache à Vulbens

*Inscription obligatoire en ligne
jusqu'au 2 juillet 2023*

WWW.CC-GNEVOIS.FR



Inscription simple en 4 étapes

1^{ère} inscription

réinscription



1. CONNECTEZ-VOUS A VOTRE ESPACE PERSONNEL

Pas encore inscrit ?

Créez votre compte personnel depuis la plateforme en ligne : www.cc-genevois.fr

Déjà inscrit ?

Utilisez vos identifiants de l'année passée sur : www.cc-genevois.fr
En cas d'oubli, veuillez nous contacter : +33 (0)4 50 959 959

2. INSCRIVEZ VOTRE (VOS) ENFANT(S)

Pour faciliter votre inscription, merci de préparer :



vos avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021



une photo d'identité de votre enfant pour toute nouvelle inscription, entrée en 6^{ème} ou Seconde



pour les élèves en garde alternée, chaque parent doit remplir un dossier d'inscription

Bon à savoir : merci de **conserver la carte de transport** qui restera la même durant toute la scolarité

3. VALIDEZ LE(S) DOSSIER(S) JUSQU'AU 02/07

Merci de déposer un dossier complet par enfant : un accusé de réception confirmera votre inscription.



pour les élèves en attente d'orientation, l'inscription est également à réaliser jusqu'au 2 juillet.

4. EFFECTUEZ LE PAIEMENT EN LIGNE

Après validation de votre dossier d'inscription par le service mobilité, vous recevrez une facture par e-mail. Seul le règlement de cette facture permettra la validation de l'inscription.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

email : mobilite@cc-genevois.fr / Tel : +33 (0)4 50 959 959

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

LE SIVALOR ET LES DIFFICULTÉS DE COLLECTE DES CONTENEURS DE TRI

Accélérateur de valorisation !

Depuis le mois de janvier, le SIVALOR a simplifié le geste de tri permettant à la population de son territoire de trier tous les emballages et papiers.

Un grand nombre de nouveautés accompagne cette nouvelle organisation :

- regroupement des flux fibreux et non fibreux vers un flux unique dit multimatériaux (contenant jaune),
- augmentation des volumes à collecter,
- changement de prestataires de collecte,
- mise en service d'un nouveau centre de tri.

La situation de fin d'année 2022 (collecte partielle ou absence de collecte de certains points d'apport volontaire par le prestataire en fin de marché), les changements de consignes de tri, et la difficulté de la reprise du personnel de collecte du précédent titulaire sont autant de facteurs expliquant les difficultés de collecte sélective.

Depuis ce début d'année, le SIVALOR a enregistré de nombreuses demandes liées à des débordements dont près de la moitié au mois de janvier. Ces demandes systématiquement transmises à nos prestataires pour interventions ne sont malheureusement pas toujours suivies d'effets visibles sur le terrain. Nos prestataires accusent des

difficultés à stabiliser le recrutement de chauffeurs spécialisés dans la collecte des déchets. À cette situation tendue sur les effectifs s'ajoutent des pannes successives sur les véhicules de collecte, pénalisant davantage les habitants du territoire.

Il n'en reste pas moins que les services du SIVALOR sont en lien étroit avec les prestataires afin que le service public de collecte sélective s'améliore et se stabilise dans les prochaines semaines.

Nous vous remercions de la patience dont vous faites preuve face à cette situation dégradée et vous invitons à ne pas déposer vos emballages au pied des conteneurs pour ne pas occasionner davantage de dérangements.



La vie associative et les événements

FIDÈLE CHAQUE ANNÉE, LE VÉLO CLUB ORGANISE LE 47^e GRAND PRIX DE FEIGÈRES. LE DIMANCHE 11 JUIN VENEZ NOMBREUX SOUTENIR NOS REPRÉSENTANTS LOCAUX !



Face au succès de l'édition de novembre dernier, l'APEF vous propose une nouvelle soirée Fresque du Climat, le mercredi 14 juin de 19h à 22h, salle Carrefour Jeunes.

Un jeu collaboratif pour comprendre le dérèglement climatique, son origine et ses conséquences et aussi pour réfléchir à nos actions. Sensibiliser sans culpabiliser. On en sort motivé et outillé pour créer des solutions.

- Atelier gratuit, ouvert à toutes et à tous à partir de 15 ans, novices ou experts(es)

- Petite collation prévue pour les petits creux

- Inscription obligatoire par mail

✉ info@apef74.fr ou en flashant ce QR code

- Contact : ☎ 06 03 92 93 68

et 🌐 www.apef74.fr



Perrine Servais pour l'APEF

VENEZ DÉCOUVRIR LA FORÊT VIVRIÈRE

L'association la Forêt Vivrière organise une journée portes ouvertes du jardin-forêt d'Augustin, le samedi 17 juin de 11h à 18h, à Feigères (601, route de Saint-Julien).

Depuis 2020, de nombreuses espèces et variétés d'arbres, d'arbustes, de buissons et de plantes herbacées se développent dans le jardin-forêt dans le but de produire de la nourriture saine et variée, favoriser la biodiversité, créer un écosystème résilient et durable, et sensibiliser à la protection de l'environnement. Au cours de votre visite, des panneaux explicatifs vous guideront pour découvrir le jardin-forêt. Marius Vuagnat, président de l'association et ingénieur en environnement, ainsi que l'ensemble des membres du comité répondront à toutes vos questions. Une buvette et une petite restauration seront disponibles sur place. Un petit parking sera accessible et vous aurez également la possibilité de vous rendre sur place en empruntant la voie verte qui se trouve à proximité.

N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux (**Instagram**, **Facebook** et **LinkedIn @lafortvivriere**) pour ne rien manquer de nos actualités. Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse ✉ info@lafortvivriere.org.

Nous espérons vous voir nombreux.euses à notre journée portes ouvertes !



LA FÊTE DE FEIGÈRES, LE 1^{er} JUILLET

Cette année, le groupe les Déchenex sera à vos côtés pour commencer la soirée à partir de 18h, s'ensuivront les dj MR2 pour une soirée de folie !

En ce qui concerne le repas : au menu, poulet basquaise, fromage et dessert. Des tickets repas sont en prévente dès aujourd'hui, oui, là maintenant ! Vous pouvez vous rendre sur le site **Hello Asso** en tapant dans la barre de recherche internet ou grâce au QR code disponible sur les affiches. Il suffit de renseigner vos nom, prénom, adresse mail et téléphone ainsi que le nombre de repas désirés. Un mail de confirmation vous sera envoyé suite à votre paiement. Un contrôle sera effectué le jour J avant de vous servir. Les préventes prendront

fin le vendredi 23 juin. Et pour les retardataires, d'autres tickets repas seront disponibles à la vente le jour J. Attention, quantité limitée. Cette année, nous n'avons pas oublié les enfants et les petites faims. Des hot dogs seront en vente sur place. Et, bien sûr, les planches apéro (que vous avez tant aimées) seront de retour ! Nous nous réjouissons de votre présence et nous avons hâte de trinquer de nouveau avec vous.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez-nous via notre adresse mail

✉ comitedesfetesdefeigeres@outlook.fr



La vie associative et les événements

COLLECTE DE PRINTEMPS ALFAA

La Banque alimentaire et l'Association de lutte contre la faim (ALFAA) organisent la collecte de printemps les 2, 3 et 4 juin. Comme à chaque collecte, votre participation sera à nouveau très appréciée.

Après deux années de Covid-19 et un an de crise économique, les familles démunies sont dans une extrême précarité. Travailleurs pauvres, chômeurs, personnes seules avec ou sans enfants, handicapés, retraités, SDF, tous ne peuvent plus se nourrir. Ils ont besoin de votre participation pour recevoir cette aide alimentaire dans la dignité.

Les denrées collectées seront stockées et distribuées aux personnes des dix-sept communes du Genevois sous le contrôle des travailleurs sociaux.



Un lien Framadate pour chacun des commerces vous permet de vous inscrire en ligne :

- LIDL : <https://framadate.org/LIDL-St-Julien>
- PROVENCIA St-Julien : <https://framadate.org/Carrefour-PROVENCIA>
- INTERMARCHÉ entrée A (boulangerie) : <http://framadate.org/Inter-St-Julien--A-Boulangerie>
- INTERMARCHÉ entrée B : <http://framadate.org/Inter-St-Julien--Entre-B>
- CARREFOUR LAMBERT : <https://framadate.org/Carrefour-LAMBERT>

Pour vous inscrire en ligne :

- Cliquer sur un des liens ci-dessus correspondant au lieu où vous souhaitez participer
- Suivre les indications sur Framadate dans « descriptions » ou suivre les indications dans l'exemple ci-dessous
- Sur les smartphone, mettre l'écran horizontal et cliquer sur la flèche droite pour voir toutes les dates
- Surtout, merci d'inscrire dans la rubrique « commentaire » votre téléphone et votre adresse mail.

Pour vous inscrire par téléphone :

Appeler le ☎ 04 50 49 25 04 ou le ☎ 06 03 51 04 76

Pour vous inscrire par mail : ✉ jeanleonberthet@gmail.com



Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

L'ambroisie est une plante invasive aux feuilles profondément découpées, vertes sur les deux faces et sans odeur aromatique. Sa tige est plutôt rougeâtre et recouverte de poils blancs. Elle produit un pollen des plus allergisants, émis durant la floraison en août et septembre.

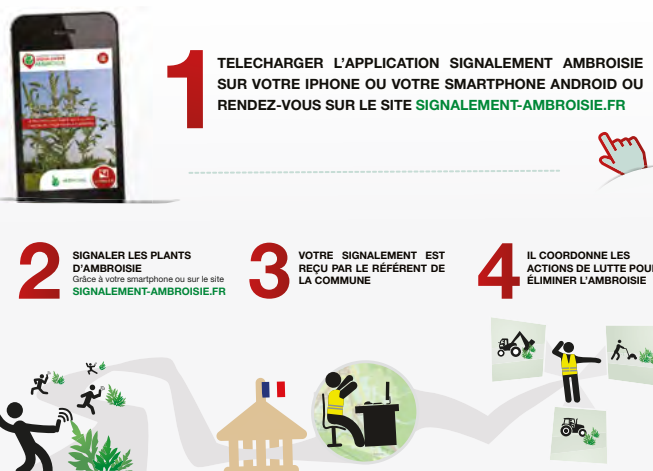
Tout un chacun peut signaler sa présence en mairie ou par le biais de la plateforme **Signalement Ambroisie**.

🌐 www.signalement-ambroisie.fr

✉ contact@signalement-ambroisie.fr

☎ 09 72 37 68 88

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE EN RHÔNE-ALPES ?



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à SIGNALEMENT-AMBROISIE :

🌐 www.signalement-ambroisie.fr

📱 L'application mobile Signalement-ambroisie

✉ contact@signalement-ambroisie.fr

☎ téléphone : 0 972 376 888

COMMENT RECONNAÎTRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

Feuilles du même vert clair sur les deux faces

Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.fr



PLATEFORME INTERACTIVE
SIGNALEMENT
AMBROISIE

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h

